



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

football

Question écrite n° 43087

Texte de la question

M. Jean-Pierre Decool appelle l'attention de Mme la ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative sur le football amateur en France. Un groupe de travail sur le « football durable », présidé par Jean Glavany, a été initié sous son égide dans la perspective de la loi-cadre sur le sport. Le football amateur est aujourd'hui inquiet : le nombre de licenciés chute et près de 3 000 clubs ont disparu ces deux dernières années. Il lui demande de bien vouloir lui assurer que le football amateur, avec ses 2 millions de licenciés et ses 500 000 bénévoles, est bien représenté et considéré dans le cadre de ces travaux.

Texte de la réponse

L'état a souhaité accompagner le football français dans la définition d'un modèle économique durable et équilibré invitant ses interlocuteurs à participer aux travaux de la mission que la ministre chargée des sports a confiée au député et ancien ministre, M. Jean Glavany. Le groupe de travail a été constitué de manière à réunir l'ensemble des institutions du football et les politiques ayant un rôle à jouer dans la définition des « règles du jeu » encadrant le fonctionnement du football et leur respect. Il a également intégré la dimension européenne et a confronté les points de vue et les expertises (institution sportive, parlementaire, élu de collectivité, ministère du travail et de l'économie, président de club, syndicats de joueurs, d'entraîneurs, de clubs, experts...). Les conclusions des travaux de cette commission installée le 25 septembre 2013, ont été remises le 29 janvier 2014. La commission ayant travaillé en toute indépendance, ses préconisations ne sont donc pas celles du gouvernement. Pour autant, elles font l'objet d'une expertise technique et interministérielle, et contribueront à alimenter les réflexions sur la préparation du projet de loi cadre sur le sport. La place du football amateur a ainsi été prise en compte dans le volet traitant de la responsabilité citoyenne et sociale du football. Au sein du groupe de travail, M. Noël Le Graët, président de la fédération française de football (FFF), représentait l'ensemble du football français et portait la voix du football amateur, soulignant la nécessaire solidarité entre sport professionnel et sport amateur. Après quelques années difficiles, le nombre de licenciés est aujourd'hui en progression, marqué notamment par la croissance des licenciées féminines, joueuses, éducatrices et dirigeantes. Par ailleurs la fédération a présenté un projet « horizon bleu 2016 » se calant sur l'accueil en France de l'union européenne de football association (UEFA) euro 2016. En vue de cette échéance, la fédération va s'appuyer sur une offre de pratique plus diversifiée, ciblant notamment le loisir et sur des clubs mieux accompagnés dans leurs efforts de structuration et organisés autour de labels. Le renforcement de l'encadrement technique des clubs et de la formation des dirigeants, un nouveau mode de détection, de formation et d'accompagnement vers le haut niveau sont également programmés et doivent permettre à la fédération et aux clubs d'accueillir 470 000 licencié(e)s de 8 à 12 ans, 100 000 licenciées pratiquantes, de conclure 5 000 conventions clubs-écoles, de compter sur un éducateur pour chacune des 100 000 équipes et de valoriser le rôle et l'implication des bénévoles.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Decool](#)

Circonscription : Nord (14^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43087

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Ministère attributaire : Femmes, ville, jeunesse et sports

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée au JO le : [19 novembre 2013](#), page 11990

Réponse publiée au JO le : [2 septembre 2014](#), page 7399